



RECU EN PREFECTURE

Le 01 octobre 2020

VIA DOTELEC - S2LOW

025-212500565-20200914-D00613310-DE

EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 14 septembre 2020

**Le Conseil Municipal, convoqué le 07 septembre 2020, s'est réuni à la
Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale du Doubs (CCIT)**

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de Mme Anne VIGNOT, Maire

Étaient présents :

Mme Elise AEBISCHER, M. Hasni ALEM, Mme Frédérique BAEHR, M. Guillaume BAILLY, Mme Anne BENEDETTO, M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO, Mme Nathalie BOUVET, Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE, Mme Annaïck CHAUVET, Mme Julie CHETTOUH, M. Sébastien COUDRY, M. Philippe CREMER, M. Laurent CROIZIER, M. Benoît CYPRIANI, M. Cyril DEVESA, Mme Marie ETEVENARD, M. Ludovic FAGAUT, M. Jean-Marc FAIVRE, Mme Sadia GHARET, M. Abdel GHEZALI, M. Olivier GRIMAITRE, Mme Valérie HALLER, M. Pierre-Charles HENRY, M. Damien HUGUET, M. Jean-Emmanuel LAFARGE, Mme Marie LAMBERT, M. Aurélien LAROPPE, Mme Myriam LEMERCIER, M. Christophe LIME, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR, Mme Agnès MARTIN, Mme Carine MICHEL, Mme Marie-Thérèse MICHEL, Mme Laurence MULOT, M. Thierry PETAMENT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI, M. Jean-Hugues ROUX, Mme Juliette SORLIN, M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER, M. André TERZO, Mme Claude VARET, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF

Secrétaire : M. Thierry PETAMENT

Absents : Mme Julie BOUCON, Mme Lorine GAGLILOLO

Procurations de vote : Mme Julie BOUCON donne pouvoir à Mme Laurence MULOT

OBJET : Désignation d'un(e) secrétaire de séance - Approbation du Compte Rendu de la séance du Conseil Municipal du 15 juillet 2020

Délibération n° 2020/006133

**Désignation d'un(e) secrétaire de séance
Approbation du Compte Rendu de la séance du
Conseil Municipal du 15 juillet 2020**

Rapporteur : Mme Anne VIGNOT, Maire

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, Mme la Maire :

- ouvre la séance,
- procède à la vérification du quorum,
- annonce les pouvoirs reçus pour la séance,
- invite les élus potentiellement concernés par les questions de conflits d'intérêts à se signaler lors de l'examen des rapports.

Remarque : suite aux désignations qui seront opérées côté GBM le 10 septembre et côté Ville le 14 septembre, et à l'installation des différentes structures d'ici fin septembre-début octobre, les services pourront recenser une partie des situations de conflit d'intérêts.

Par ailleurs, les élus seront également invités d'ici fin septembre à remplir une nouvelle fiche dans laquelle ils identifieront les éventuelles situations de conflit entre leurs mandats électifs et des intérêts professionnels, patrimoniaux, familiaux, des engagements personnels.....

Les services pourront donc compiler tous ces éléments courant octobre afin de faire apparaître les éventuelles situations de conflits dans les rapports des instances à partir de fin octobre.

D'ici là, les élus sont invités à s'interroger sur les éventuelles situations de conflit, à signaler ces situations au service en charge des assemblées et surtout à s'abstenir de prendre part au débat, à la discussion et au vote dans ce cas de figure.

D'ailleurs, même après que le service assemblées aura mis en place ce dispositif préventif, les élus seront invités à rester vigilants sur ce sujet et à vérifier que les situations les concernant ont bien été identifiées.

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal désigne Monsieur Thierry PETAMENT secrétaire de séance et approuve le compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 15 juillet 2020.

Les délibérations, les comptes rendus succincts et les procès-verbaux des séances de Conseil Municipal peuvent être consultés sur le site de la Ville de Besançon (besancon.fr : rubrique Conseil Municipal / Séances et comptes rendus).

Pour extrait conforme,
La Maire,

Anne VIGNOT



Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 54

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0